Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260401-D_2026_01-DE

République Française
Département FINISTERE
Poher Communauté

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	27	27

Vote
Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 30 mars à 18:00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté s'est réuni à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 23/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 23/03/2026.

Présents (27) :

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULZENNEC Isabelle, CLOAREC Marie-Laure, FRAYSSE Alexandra, GUILLEMOT Hélène, JAOUEN Marie-Christine, KERDRAON Anne-Marie, LE GUEN Annie, LE LEON Isabelle, LEVENEZ Sophie, MOISAN Viviane, SANQUER Murielle

MM : BOUSSARD Paul, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, COTTY Stéphane, GOUBIL Didier, LE DU Patrice, MOROUX Cédric, NICOLAS Jean-Yves, PERCHEC Xavier, PRIGENT Claude, ROLLAND Rémi, TERNEL Matthis, THOMAS Mickael, TROADEC Christian, URIEN Patrick

Absent(s) ayant donné procuration : /

Absents: /

A été nommé secrétaire : TERNEL Matthis

2026-01 – Installation des nouveaux conseillers communautaires

Rapporteur : Christian Troadec, Président sortant

L'arrêté inter préfectoral du 20 Octobre 2025 fixe la répartition des sièges de Poher Communauté entre ses communes membres de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260401-D_2026_01-DE

Communes	***Nombre de sièges***
Carhaix-Plouguer	13
Poullaouen	3
Plounévézel	2
Cléden-Poher	2
Kergloff	1
Plévin	1
Saint-Hernin	1
Motreff	1
Le Moustoir	1
Treffrin	1
Tréogan	1
Total	***27***

Suite aux élections municipales et communautaires du 15 mars et du 22 mars 2026, 27 conseillers communautaires ont été élus, par fléchage pour les communes de plus de 1000 habitants, par désignation de l'ordre du tableau dans les communes de moins de 1000 habitants.

Par ailleurs les communes membres ne disposant que d'un seul siège ont l'obligation (article L 5211-6 du CGCT) de procéder à la désignation d'un suppléant. Il s'agit du premier membre du conseil municipal suivant celui qui est conseiller communautaire dans l'ordre du tableau (article L 273-12 du Code Electoral). Le maire étant conseiller titulaire, le suivant dans l'ordre du tableau (1er adjoint) est automatiquement conseiller suppléant.
La fonction du suppléant est de remplacer le conseiller communautaire titulaire lorsque ce dernier ne peut pas être présent à une séance du conseil communautaire. A cette occasion, il participe avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant (Art.L.5211-6 du CGCT).

En conséquence les 27 conseillers communautaires composant le nouveau conseil communautaire et leurs suppléants sont, par commune et par ordre alphabétique :

AUFFRET Isabelle	CARHAIX *13 sièges*
BOUSSARD Paul	
CLOAREC Marie-Laure	
COTTEN Daniel	
FRAYSSE Alexandra	
GUILLEMOT Hélène	
KERDRAON Anne-Marie	
LE DU Patrice	
LE LEON Isabelle	
NICOLAS Jean-Yves	
PERCHEC Xavier	
PRIGENT Claude	
TROADEC Christian	

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260401-D_2026_01-DE

LE GUEN Annie	CLEDEN-POHER
THOMAS Mickael	*2 sièges*
URIEN Patrick	KERGLOFF
ROSPARS Corinne (suppléant)	*1 siège*
LE MOROUX Cédric	LE MOUSTOIR
GALGUEN Mikaël (suppléant)	*1 siège*
BOULZENNEC Isabelle	MOTREFF
KERAVAL Dominique (suppléant)	*1 siège*
COGEN Dominique	PLEVIN
KERFERS Jocelyne (suppléant)	*1 siège*
COTTY Stéphane	PLOUNEVEZEL
SANQUER Murielle	*2 sièges*
GOUBIL Didier	POULLAOUEN
MOISAN Viviane	*3 sièges*
ROLLAND Rémi	
JAOUEN Marie-Christine	SAINT HERNIN
LE LOUARN Eric (suppléant)	*1 siège*
LEVENEZ Sophie	TREFFRIN
MAHE Christophe (suppléant)	*1 siège*
TERNEL Matthis	TREOGAN
GINOUVES Aurore (suppléant)	*1 siège*

Le **conseil communautaire est déclaré installé.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 30/03/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC



Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260401-D_2026_01-DE